

BULLETIN DU CERCLE D'ÉTUDES NUMISMATIQUES

Volume 45 - N°1 - JANVIER-AVRIL 2008



BRUXELLES

BULLETIN
du
CERCLE d'ÉTUDES NUMISMATIQUES

VOLUME 45

N°1

JANVIER - AVRIL 2008

Georges DEPEYROT - L'animallité de l'ennemi, un thème iconographique et monétaire romain.

Dans un précédent ouvrage, j'avais insisté sur la représentation de la mort de Décébale sur la colonne de Trajan (fig. 1)¹. Il me semblait que cette théatralisation marquait un tournant dans la figuration de la mort de l'ennemi barbare. Dans le cas précis, Décébale, après

avoir fui et avoir été rattrapé par la cavalerie romaine, se tranche la gorge. Les graveurs romains ont décidé de représenter directement l'événement qu'ils ont auparavant transformé et enjolivé.

Décébale est acculé contre un arbre, un cavalier arrive par la droite (preuve de son encerclement), tandis que les poursuivants sont sur le point de l'attraper. Le roi dace, un genou au sol, est inscrit dans une composition triangulaire dont il



Fig. 1. La mort de Décébale. Colonne de Trajan, scène 133.

(1) G. DEPEYROT, *Optimo Principi, Iconographie, monnaie et propagande sous Trajan, I. La colonne Trajane*, Collection Moneta n° 68, Wetteren, 2007.



Fig. 2. La mort de Décébale. Colonne de Trajan, scène 133: la composition en triangle.

constitue un angle alors que les angles opposés sont occupés par les assaillants romains (fig. 2)².

La composition triangulaire est soulignée en particulier par le corps et le geste du premier cavalier qui tend la main pour attraper le poignard de Décébale, tandis que le second cavalier pointe sa lance vers le roi. Ces gestes sont eux-mêmes renforcés par les regards des trois hommes.

Une telle représentation aussi brutale et sanglante résume un fait qui n'a jamais dû exister. Il y a peu de chances que le roi dace se soit tranché la gorge à quelques mètres des Romains (la scène suivante montre la capture de ses enfants). Il y a fort à parier que Décébale se soit suicidé loin des cavaliers, devant le caractère inéluctable de leur arrivée.

L'intérêt de la scène est d'introduire dans la propagande officielle une nouvelle façon de représenter la mort du Barbare, tué par un ou des cavaliers. Nous avons appelé cette sorte de représentation « la scène de la chasse » car il me semble que l'origine de cette composition doit être recherchée dans les figurations cynégétiques et dans les arts mineurs traditionnels³. Ce thème de « la chasse » vise à assimiler le Barbare à un animal, puis, au Bas-Empire au pire des animaux, le serpent.

Dans la mesure où « la scène de la chasse » pouvait s'inscrire parfaitement sur la surface d'une monnaie, je voudrais rapidement revenir sur son intérêt pour l'iconographie monétaire.

(2) Sur la scène, voir DEPEYROT, *op. cit.*, p. 331, scène 133.

(3) La « scène de la chasse » est détaillée dans DEPEYROT, *op. cit.*, p. 10-15 et surtout p. 93-105.

Je rappelle que je définis « la scène de la chasse » comme étant une représentation d'un cavalier tuant et foulant un ennemi au sol. Généralement, cette composition s'inscrit dans un cadre triangulaire dont un des cotés (le côté inférieur) ou un angle (inférieur droit) est figuré par le corps ennemi.

« La scène de la chasse » thème cy-négétique.

L'origine de cette composition (fig. 3 et 4) se trouve dans les représentations de scènes de chasse, courantes dans les édifices privés d'époque grecque ou romaine ainsi que sur les stèles des tombes. Il



Fig. 3. Mosaïque du premier siècle (Rome, musée de la civilisation romaine).



Fig. 4. Détail d'une stèle funéraire: un cavalier tuant un sanglier (Musée de Bucarest).

s'agit généralement d'une représentation d'un individu, décrivant une scène spécifique, un événement dont l'acteur principal est identifiable par ses traits ou son nom⁴.

La composition de base est une composition triangulaire: le chasseur accule l'animal qui vit ses derniers instants. On peut le représenter livrant un dernier combat et faisant face au chasseur dont il met en valeur le courage, ou fuyant (plus rare).

« La scène de la chasse » thème militaire.

Très naturellement, ce thème a été largement utilisé sur les stèles des cavaliers romains (fig. 5 à 7). Avec ou sans représentation de Barbare, la composition triangulaire est similaire, parfois déformée par la forme de la stèle.

Cette représentation est particulièrement fréquente dans la péninsule balkanique qui fournissait de gros contingents de cavaliers aux armées grecques ou romaines. C'est le type du « cavalier thrace » connu par des milliers de stèles en Roumanie, Bulgarie, Grèce, etc.



Fig. 5. Musée de Cologne, stèle du premier siècle.



Fig. 6. Stèle de Quintus Carminius Ingenuus, musée de Mayence, premier siècle, d'après L. Lindenschmit⁵.



Fig. 7. Stèle de Licinius Closi F. Helvetius, musée de Mayence, premier siècle, d'après L. Lindenschmit⁶.

(4) Surtout dans le cas d'une tombe.

(5) L. LINDENSCHMITT, *Die alterthümer unserer heidnischen Vorzeit von dem römisch-germa-*

nischen centralmuseum in Mainz, Mayence, 1864, Heft III, tafel 7A = CIL XIII 6233.

(6) *Ibid.*, Heft III, tafel 7B = CIL XIII 6234.

« La scène de la chasse » thème monétaire (avant Trajan).

La représentation d'un ou de plusieurs cavaliers est une chose courante sur les deniers de la République romaine. Le type le plus connu est la figuration des Dioscures sur les séries anciennes, celles du troisième siècle et du deuxième siècle avant J.-C.

Au cours du premier siècle, avec la diversité des types iconographiques, les monétaires substituent au type des Dioscures la représentation d'un haut-fait d'un de

leurs ancêtres. Ainsi, nous retrouvons sur deux deniers du premier siècle avant J.-C. la figuration d'un cavalier aux prises avec des ennemis (fig. 8 et 9). Il ne saurait cependant s'agir de « la scène de la chasse » : nous ne sommes pas dans une représentation organisée selon un schéma triangulaire avec un cavalier foulant l'ennemi.

Sous César (fig. 10), la représentation de l'ennemi vaincu passe par une figuration d'un trophée. On retrouve ce motif sur les très nombreuses émissions du premier



Fig. 8. Denier type Crawford, 429/1, 55 avant J.-C.



Fig. 9. Denier type Crawford, 454/1, 47 avant J.-C.



Fig. 10. Denier type Crawford, 452/2, 48/47 avant J.-C.

siècle après J.-C., en particulier les frappes des Flaviens au type de la *IVDEA CAPTA*.

C'est sous Domitien (fig. 11) que se fait la véritable apparition du thème monétaire de « la scène de la chasse ». Il s'agissait de célébrer les victoires des légions en Germanie. Bien entendu, il s'agit d'une allégorie, avec la représentation de l'empereur et non d'un fait historique déterminé. L'empereur à cheval était un thème courant, par exemple sur les monnaies à la *decursio*. Cependant, nous pouvons voir dans cette figuration une influence directe des stèles des cavaliers en garnison en Germanie, comme nous l'avons vu plus haut.



Fig. 11. Monnaie de Domitien, type *RIC* 284.

« La scène de la chasse » thème de Trajan.

Durant les années de la guerre de Dacie, les légions, mais aussi la cour impériale séjournèrent le long du Danube, parfois plus au nord, parfois plus au sud. Ils purent ainsi découvrir la large utilisation du thème du « cavalier thrace » sur les monuments funéraires de la région. Ce « cavalier thrace » est représenté à cheval, manteau flottant, armé et faisant parfois face à un ennemi ou un animal (fig. 12).

Dès lors, la propagande impériale va intégrer une figuration du Romain (l'empereur ou un cavalier) achevant l'ennemi au sol. Apollodore de Damas, le constructeur de la colonne, faisait partie de l'expédition en Dacie: il construisit le

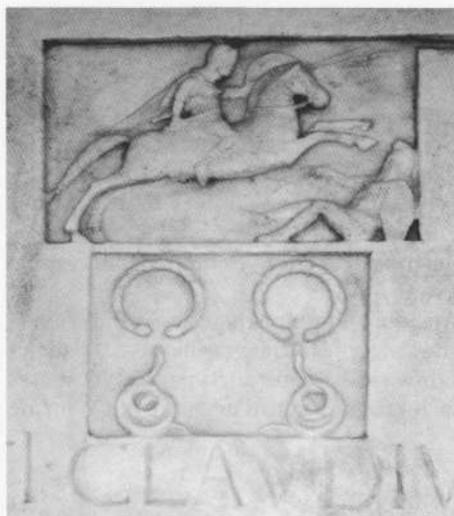


Fig. 12. Stèle de Tiberius Claudius Maximus.

pont sur le Danube et est même représenté sur la Colonne. Nous avons vu l'emploi qu'il fit de ce thème dans la mort de Décébale. Cependant, c'est désormais un thème courant de la propagande impériale ou privée. On le retrouve sur la stèle de Tiberius Claudius Maximus qui était à la tête de l'escadron de cavaliers poursuivant et rattrapant Décébale.

Ce thème est repris sur la grande frise⁷ qui ornait le *forum* de Trajan et qui est actuellement incluse dans l'Arc de Constantin. On y voit l'empereur en personne trucidant un Dace (fig. 13).

Bien entendu, ce thème apparaît sur les monnaies où il figure dans de nombreuses émissions (fig. 14).

« La scène de la chasse » après Trajan.

Après le règne de Trajan « la scène de la chasse », avec animal ou ennemi vaincu reste un des thèmes de la propagande impériale. Les médaillons des deuxième et troisième siècles reprennent tantôt l'une tantôt l'autre des versions, optant ainsi pour une scène de chasse proprement dite ou une scène de guerre⁸.

(7) Dite frise du Maître de Trajan. Voir sur cette sculpture DEPEYROT, *op. cit.*

(8) Nous reproduisons quelques gravures de l'ouvrage de W. FROEHNER, *Les médaillons de l'Empire romain*, Paris, 1878.



Fig. 13. Frise de Trajan.



Fig. 14. Monnaie de Trajan.

Sur cette suite de monnaies, le Barbare est parfaitement un avatar de l'animal (fig. 15 à 17).

Ce thème n'est pas limité aux monnaies ou aux sculptures officielles. De très nombreux petits objets, civils ou militaires, s'en inspirent. On en trouvera quelques représentations dans notre volume: ils témoignent de la popularité de ce motif⁹. Une autre preuve est fournie par l'abondance des petits objets découverts

dans les sites archéologiques, comme le petit médaillon de Liberchies¹⁰.

« La scène de la chasse » au Bas-Empire.

La pression des envahisseurs, le rôle croissant de l'armée dans les affaires de l'Empire vont multiplier les allusions aux guerres et aux scènes de bataille. Désormais, « la scène de la chasse » devient un



Fig. 15. Médaillon d'Hadrien.



Fig. 16. Médaillon de Lucius Verus.



Fig. 17. Médaillon de Commode.

(9) DEPEYROT, *op. cit.*

(10) J.-M. DOYEN, « Bronzes figurés gallo-romains de Liberchies (Hainaut) », *Helinium*, XXIV, 1984, p. 136-145.



Fig. 18. Plat de Pérouse.



Fig. 19. Plat du Vatican.

poncif de la représentation impériale. Le Barbare peut désormais être l'ennemi intérieur lors des guerres civiles, l'hérétique, et souvent l'envahisseur.

Une très belle reprise de ce thème figure sur le plat de Pérouse (fig. 18), plat de 39 centimètres de diamètre, en argent, découvert au dix-huitième siècle non loin

de la ville de Pérouse, disparu depuis cette date¹¹. Il représenterait la victoire de Constantin sur Maxence.

Ce plat est très similaire à un autre plat du quatrième siècle conservé au Vatican et dont le médaillon central montre une réelle scène de chasse (fig. 19).

(11) L'inscription se lit + DE DONIS DEI ET DOMNI PETRI VTERE FELIX CVM GAVDIO. Justus Fontanini, archiepiscop. Ancyranus. *Discus argenteus volivus veterum Christianorum Perusiae repertus ex museo Albano*

depronptus et commentario illustratus, ubi formulae quaedam et ritus praecipui donaria sacra Deo in Ecclesia offerendi singulatim enucleatur cum figuris. Roma, 1727. Reproduit dans A. ODOBESCU, Le trésor de Pétrossa, Paris, 1899-1900, tome 1.



Fig. 20. Monnaies de Probus.



Fig. 21. Monnaies de Maximien.



Fig. 22. Monnaies de Constantin, Constantin II, Décence.

Au cours des troisième et quatrième siècles, ce motif est régulièrement employé sur les monnaies (fig. 20 à 22).

La fin de « la scène de la chasse ».

Le thème connaîtra au cours du quatrième siècle deux importantes modifications. « La scène de la chasse » se trans-

forme radicalement sous le règne de Constance II. Ces modifications sont si importantes que nous ne pouvons plus considérer certaines frappes comme la poursuite du type de « la scène de la chasse ». C'est en réalité une véritable métamorphose.

Dans le type au *fel temp reparatio*, la scène est inversée (fig. 23). C'est le cava-



Fig. 23. Le *fel temp reparatio* de Constance II.

lier qui est battu, et le fantassin romain qui le tue. Ainsi, tout en s'inscrivant dans le même thème, la représentation est complètement chamboulée¹².

Enfin apparaît un type plus proche de « la scène de chasse » originelle, mais doté d'une connotation religieuse différente, il s'agit d'une figuration où le Barbare est remplacé par un serpent (fig. 24). L'ennemi est autant l'hérétique que l'envahisseur; souvent d'ailleurs il s'agit d'un envahisseur arien, donc hérétique¹³.



Fig. 24. Le *serpent-Barbare* de Constance II.

Ainsi, la figure de l'ennemi de Rome s'est transformée au cours des siècles. L'ennemi debout, combattant et valorisant l'effort du soldat romain s'est lentement transformé en adversaire chassé comme un animal, puis finalement en animal rampant. Mais, cette représentation de plus en plus méprisante de l'adversaire n'est-elle pas que la conséquence de la crainte que Rome éprouvait face à lui?

(12) Type similaire sur les monnaies d'or avec le type de l'Ister où le Romain foule un Barbare vaincu.

(13) Ce type sera repris avec variantes dans beaucoup de frappes du cinquième siècle.

André BODSON - Temporalité et représentation mentale: l'exemple du bronze gaulois BN 8792-8795.

En décembre 2007 et janvier 2008, nous fûmes trois à étudier quelques centaines de dessins de monnaies gauloises (en majorité de la main d'Anatole de Barthélemy, né en 1821, mort en 1904). Il s'agissait de les rapporter à des types monétaires identifiés et documentés. Vous trouverez l'ensemble de ces propositions d'identification sur le site Internet du « Celtic coin agora » d'Edgar et Joële Wendling (sous les rubriques « SOS identification »)¹.

Le caractère ludique de la recherche était évident, mais elle permettait aussi d'ouvrir une réflexion sur la représentation mentale que certains de ces dessins formalisaient, plus particulièrement en fonction de l'époque où ils furent couchés sur papier. Et cela, tant par rapport aux données politiques de leur temps qu'à l'environnement artistique dans lequel le XIX^{ème} siècle baignait. Les monnaies gauloises furent très longtemps considérées comme l'expression d'un art dégénéré et barbare, reflétant la supposée arriération culturelle des peuples dont nous sommes largement les descendants. Nous sommes redevables — depuis de nombreux siècles — de cette piètre considération à quelques auteurs antiques dont Caius Iulius Caesar, largement relayés par la suite: ce n'est que tout récemment qu'un intérêt réel pour le monde celte se

(1) Site Internet: http://www.celtic-coin-agora.com/agora/index.php?bn=celticcoin_identifications

fit jour, y compris enfin dans les programmes scolaires. Le XIX^{ème} siècle français montrera toutefois dans sa seconde moitié un engouement important pour l'antiquité gauloise. Mais ne nous leurrions pas: cette impulsion donnée par Napoléon III répondait aussi à un souci de légitimation du présent par le recours à une antiquité « nationale » quelque peu rêvée². Notons que chez nous également, la référence aux Gaulois servira habituellement plus à affirmer le caractère national qu'à s'ouvrir aux espérances du futur: dans mon enfance, l'exemple d'Ambiorix « le sanglier des Ardennes » incitait plus à la préparation contre l'envahisseur futur présumé qu'à la construction d'une Europe de la paix... Tout ceci pour dire que si ces dessins du XIX^{ème} existent (et c'est tant mieux), c'est probablement surtout parce que le deuxième Empire français avait besoin de références assurant sa légitimité... Quelques mots à présent de l'environnement artistique au cours de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle. On représente alors de préférence des sujets historiques ou religieux, et on se conforme scrupuleusement aux règles rigides édictées par l'Académie royale de peinture et sculpture. L'impressionnisme, né en 1874, choquera fortement par une manière nouvelle de représenter le réel, mais ne sortira toutefois pas du cadre de celui-ci.

Le cubisme naîtra environ trois ans après la mort de Barthélemy, inspiré par les arts dits « premiers » d'Afrique et d'Océanie, qui obtenaient enfin le respect qu'ils méritent; les premiers tableaux de l'art abstrait attendront quelques années de plus pour se faire accrocher aux cimaises. Le paradigme d'Anatole de Barthélemy est donc celui d'une réalité bien figée, dont la représentation artistique sera nécessairement figurative.

Venons-en à la pratique: il s'agissait d'identifier un double dessin issu de l'Album Barthélemy (ensemble de 6 volumes déposés à la Bibliothèque Nationale de Paris, où sont collées de nombreuses vignettes dessinées par l'auteur). Les dessins concernés sont issus du tome V, folio 55. La figure 1 est un calque de la représentation de ces dessins sur le premier site Internet mentionné. Le revers représente un cheval à droite surmonté d'une

rouelle et orné d'un anneau entre les pattes. L'avvers nous montre un animal fabuleux, au long cou de cygne et à la taille de guêpe découpée comme à l'emporte-pièce. L'image du revers guide assez aisément vers le bronze BN 8792-8795, dont vous trouverez le dessin en figure 2. Je n'ai pas représenté les éléments les plus périphériques de l'avvers, qui n'apporteraient rien au sujet traité ici, et qui sont d'ailleurs absents sur la plupart des exemplaires de cette monnaie. Mais que dire de cet avers? Ce dernier représente en effet l'aboutissement — confinant à l'abstraction — du traitement de la tête à droite des archétypes monétaires grecs (statères de Philippe II et/ou de Tarente) des premières monnaies gauloises. Cette interprétation pourtant délicate sera d'ailleurs validée par Muret et Chabouillet dès 1889, qui décrivent dans leur Catalogue une « tête disloquée »³. On notera que quelques dizaines d'années plus tôt, cette monnaie (hypothèse la plus vraisemblable selon Scheers)⁴ était décrite « au type du coq ». Là encore, l'interprétation ne pouvait se concevoir que figurative. En fait, pour retrouver le dessin de Barthélemy (mais aussi le gallinacé précité), il ne faut pas se baser sur l'orientation habituelle de l'avvers, mais faire pivoter celui-ci de 140° en sens horaire (figure 3). Si on accentue alors les reliefs les plus saillants, on retrouve effectivement le dessin à identifier (figure 4). Et il suffirait de conserver toutes les lignes partant de la « tête » du monstre pour voir apparaître la crête d'un coq fabuleux. La photo d'un exemplaire de conservation moyenne (figure 5) confirme la proposition avancée: l'usure de la monnaie tend effectivement à rapprocher le tracé des reliefs épargnés de celui du dessin réalisé par Barthélemy (figure 6). En guise de morale de tout cela: une monnaie est certes d'abord le reflet de son temps propre, mais n'oublions pas de tenir compte aussi de l'époque de celui qui la décrit, et — surtout — gardons l'humilité d'admettre la contingence de notre propre regard...

(3) E. MURET et M.A. CHABOUILLET, *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1889.

(4) S. SCHEERS, *La Gaule Belgique. Traité de numismatique celtique*, Paris, 1977 (2^{ème} édition, Louvain, 1983), p. 693, n°3 et 4.

(2) Site Internet: http://users.skynet.be/cellesetmonnaies/#Temps_modernes

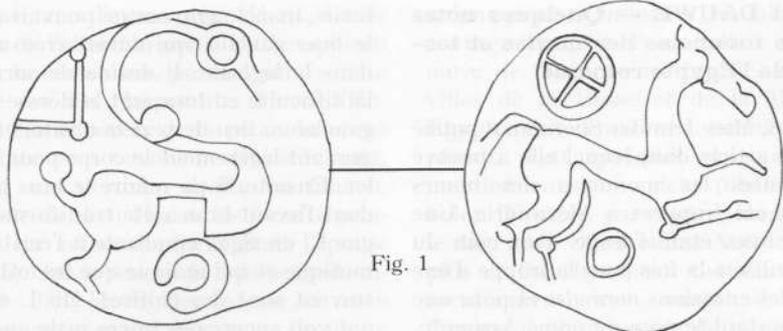


Fig. 1

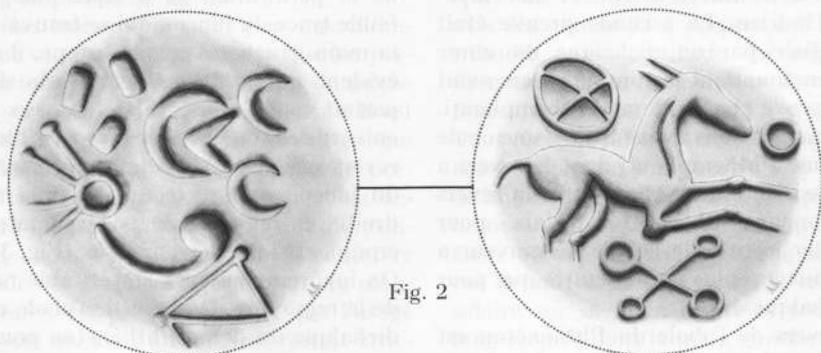


Fig. 2

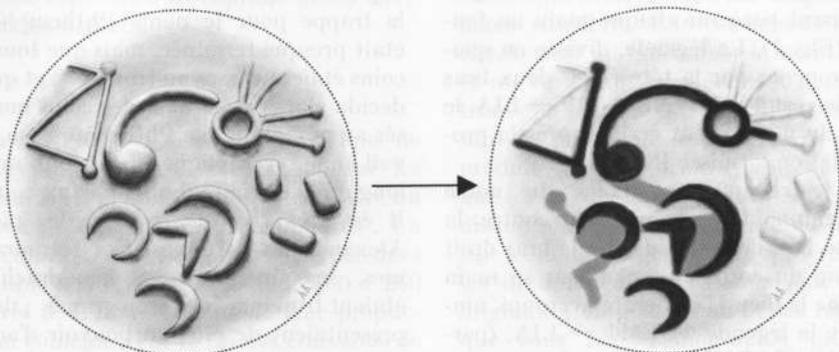


Fig. 3

Fig. 4



Fig. 5

Fig. 6

Roland DAUWE — Quelques notes sur les monnaies des nomes et tés-sères de l'Égypte romaine.

En 1988, Miss Jennifer Sheridan a publié un bref article dans lequel elle a prouvé que toutes les monnaies des nomes avaient été frappées à Alexandrie. Une des preuves était l'usage d'un coin du droit utilisé à la fois pour la frappe d'une obole des émissions *normales* et pour une obole portant le nom du nome Arsinoïte, toutes deux datées de l'an 11 de l'empereur Hadrien. La seconde preuve était constituée par un dichalque du nome Phthénétoû, dont le coin de revers avait été regravé pour le nome Phthemphouti. Récemment nous avons trouvé une obole du nome Phthemphouti dont le revers a lui aussi été regravé à partir d'un revers mentionnant Phthénétoû. Mais, pour modifier le coin de l'obole, le graveur a eu beaucoup plus de difficultés que pour le dichalque.

Au revers de l'obole du Phthénétoû est reproduit le dieu Horus nu, debout de face, regardant à gauche, les bras écartés et tenant posé sur chaque main un faucon (Fig. 1). La légende, divisée en quatre tronçons par la tête et les deux bras du dieu est $\Phi\Theta E$ — NE — OV — LIA, le nom du nome étant écrit d'après la prononciation latinisée Phthénéotes.

Sur le revers des oboles du nome Phthemphouti on trouve, par contre, la déesse Isis, debout à droite, le bras droit le long du corps et tenant sur sa main gauche le dieu Harpocrate accroupi, ainsi que la légende $\Phi\Theta EM\Phi$ — LIA, (parfois écrit $\Phi\Theta EN\Phi$; Fig. 2).

On peut dès lors comprendre que les différences entre les deux types posaient au graveur des difficultés s'il désirait faire des changements. Les légendes n'ont pas posé trop de problèmes. Du deuxième E on a essayé de faire un Φ , dont a résulté une lettre atypique, et on a effacé les lettres OV, dont quelques faibles traces restent cependant visibles.

La divinité posait un plus grand problème d'aménagement: comment faire d'un dieu nu debout de face, le deux bras écartés une déesse vêtue, tournée vers la droite, son bras gauche étendu et le droit le long du corps ? Effacer un bras sans laisser trop de traces était relativement

facile, mais le graveur ne pouvait enlever le bras gauche, qui aurait créé un vide dans la légende. Il décida de surmonter la difficulté en tournant la déesse vers la gauche au lieu de vers la droite, et en regravant légèrement le corps pour l'habiller. Ensuite, il pu refaire le bras gauche, dont l'avant-bras a été transformé en signe L, un signe emprunté à l'écriture démotique et qui indique que les lettres qui suivent sont des chiffres. Du L original on voit encore des traces juste au-dessus de la perforation et il reste aussi une faible trace du faucon qui se trouvait sur la main gauche. Après la frappe, il était évident que le travail était loin d'être parfait : on a alors gratté le revers pour enlever des traces restées trop visibles du revers original. Aussi la transformation du faucon, qui se trouvait sur la main droite, en un petit dieu Harpocrate accroupi, est loin d'être réussie. (Fig. 3-4)

On ignorera toujours la véritable raison de la regravure des coins de l'obole et du dichalque du nome Phthénétoû pour les attribuer au nome Phthemphouti. Une explication possible serait de penser que la frappe pour le nome Phthemphouti était presque terminée, mais que tous les coins étaient cassés ou trop usés, et qu'on décida alors de regraver des coins inutilisés au nom du nome Phthénétoû, un travail moins compliqué et surtout moins long que de refaire des nouveaux coins.

Il est très rare de trouver des pièces Alexandrines perforées. Les tétradrachmes, les drachmes et hémidrachmes étaient trop lourds et trop grands ; ils représentaient de plus un pouvoir d'achat assez important pour le peuple. Les dichalques étant trop petits, il ne restait que les oboles, mais même ces pièces ne se rencontrent que rarement perforées. Exception à cette règle : les oboles émises au nom des nomes, bien qu'elles restent rares elles aussi. Nous avons dans notre collection trois oboles perforées: la pièce dont nous venons de parler (avec une double perforation) au nom du nome Phthemphouti (une partie des anciens nomes Saites, soit les IVème et Vème nomes pharaoniques de la Basse-Egypte), une du nome Athribite (Xème nome de la Basse-Egypte) et une troisième du nome Tanite (XIXème nome de la Basse-Egypte).

Comme nous l'avons déjà décrit, sur le revers de l'obole du nome Phthemphouti figure la déesse Isis, portant sur la main droite son fils Harpocrate (Horus l'Enfant). Sur le revers de la pièce du nome Athribite nous voyons la déesse Khouït, tenant sur sa main droite un faucon, symbole du dieu Horus, la divinité principale du nome, dont elle était l'épouse (Fig. 5). Sur le revers de l'obole tanite figure le dieu Horus, tenant sur sa main gauche un faucon et de sa main droite un long sceptre (Fig. 6).

Sur les trois pièces nous pouvons clairement observer qu'on a évité que les perforations touchent les divinités ou même les symboles qui les accompagnent. Il est évident que ce sont les divinités qui étaient importantes et non pas le portrait de l'empereur, d'où on peut en déduire que ces petits bronzes ont été utilisées comme amulettes. Vu le caractère locale des divinités figurant sur ces monnaies, il est plus qu'évident que l'usage des ces oboles transformées restait strictement limité au nome mentionné, voire même restreint à sa capitale et ses environs immédiats.

Un autre aspect de la numismatique de l'Égypte romaine est constitué par les tessères en plomb, dont on a retrouvé un assez grand nombre d'exemplaires¹. La circulation de ces tessères égyptiennes semble se limiter à la période 180 à 260 après J.-C., et le début de leur production coïncide avec la fin des émissions de bronze par l'atelier d'Alexandrie. Cette production, déjà fortement en baisse sous le règne de Marc-Aurèle, cesse presque entièrement sous Commode et les rares bronzes frappés après son règne semblent avoir un caractère plus ou moins commémoratif. La fin de la production des tessères semblerait se situer sous le règne de Gallien, quand le tétradrachme égyptien, fortement dévalué, n'était plus

qu'une pièce en bronze à très faible pourcentage d'argent. Pour pallier cette pénurie de fractions en bronze, certaines villes de la Basse et de la Moyenne-Égypte ont émis ce monnayage en plomb, dont quelques rares émissions mentionnent une valeur (obole et diobole). D'autres, par contre, mentionnent le nom de la ville (comme Antinoé, Memphis et Oxyrhynchos). Certaines encore mentionnent une année de règne. Comme il n'y a jamais de nom d'empereur sur ces tessères, seules les pièces avec les années 24 à 33 peuvent être attribuées avec certitude au règne de Commode, les autres règnes n'ayant jamais atteint cette longueur.

Tout récemment nous avons pu ajouter à notre collection une tessère non publiée de la ville d'Athribis (Fig. 7), capitale du nome Athribite, qui se situait au nord du Caire actuel. Au droit figure le dieu Horus debout à gauche, portant le disque solaire sur sa main droite et tenant un long sceptre dans la main gauche. Au revers figure la déesse Khouït, la même divinité que l'on retrouve sur les pièces du nome Athribite. Elle est debout à gauche, tenant un faucon sur la main droite et un vase dans la gauche. À gauche se trouve la légende AΘΠΒ. Il est intéressant de noter que le dieu Horus est reproduit sous sa forme égyptienne avec une tête de faucon surmontée d'un disque solaire. Il est très rare de trouver sur le monnayage de l'Égypte romaine les divinités montrées sous leur forme originale ; en général on ne les retrouve que sous leur iconographie gréco-romaine². Une tessère d'un type différent se trouvait dans la collection de Dattari (décrite sous le numéro 6415) et un autre exemplaire du même type se trouve actuellement à Oxford (ancienne collection Peckitt, exemplaire décrit et figuré par Milne en 1930). Le dieu Horus est figuré avec une tête de faucon, mais au lieu d'un disque solaire, il tient sur sa main droite un faucon. Le revers, par contre,

(1) Bon nombre de ces tessères ont été publiées par Dattari (provenant de sa propre collection), par Milne (Ashmolean Museum à Oxford) et par Geissen & Weiser (collection de l'Université de Cologne). Seul Milne s'est spécialement intéressé à ce sujet.

(2) Les seules pièces des nomes sur lesquelles la divinité est reproduite sous une forme plus ou moins égyptienne, sont les drachmes du nome Séthroïte frappées sous Antonin le Pieux, avec au revers un dieu Horus en habit militaire romain et avec une tête de faucon.

est tout à fait différent car il présente le Nil à gauche.

Plus problématique est la tessère provenant de la vente *Jean Elsen* 87, lot 1764 (Fig. 8), découverte dans la région danubienne selon les informations du vendeur. Au droit nous voyons un dieu qui tient sur sa main droite une tête de bélier et sur la gauche un objet non identifié (peut-être une tête humaine) et la légende ΑΕ-Ο-ΝΤΟ. Au revers est figurée la Victoire à gauche, tenant une couronne, et la légende ΠΟΑΙ-[Τ]-ΕΟC, dont la lettre Α est mal formée et ressemble plutôt à un Ι.

La ville égyptienne la plus connue du nom de Léontopolis est la capitale du nome Léontopolite (XI^{ème} nome de la Basse-Egypte). Mais, comme l'indique déjà le nom, la divinité principale y était un dieu reproduit sous la forme d'un lion. Horus l'avait ensuite remplacé comme dieu principal, et on peut voir sur les monnaies de ce nome, le dieu Horus tenant un lion sur sa main droite. Sur cette nouvelle tessère, il est plus que probable que c'est bien Horus qui est reproduit au droit, mais l'objet qu'il tient sur la main droite ressemble à une tête de bélier et pas à celle d'un lion. Le bélier, en Egypte, était toujours lié aux divinités solaires (comme Amon et Ra), d'où notre hésitation de donner cette tessère à la capitale du nome Léontopolite. Il existait en Egypte une deuxième ville de ce nom, située dans le nome Héliopolite (XIII^{ème} nome de la Basse-Egypte), non loin de la capitale Héliopolis, le centre le plus important du culte du dieu solaire Ra. D'après les fouilles la ville existait déjà au Moyen-Empire (début du 2^e millénaire avant J.-C.) et elle était assez importante pour que deux pharaons du Nouvel-Empire, Ramsès II et Ramsès III, y fassent ériger des constructions. Mais la ville est surtout connue pour son gigantesque temple hébraïque qui y fut construit vers 160 avant J.-C. par le prêtre juif Onias IV, qui s'était réfugié en Egypte après le meurtre de son père Onias III sur ordre du roi Séleucide, et après avoir reçu la protection de Ptolémée VI (180-145 avant J.-C.). Avec le temple, une importante colonie juive s'était installée dans la ville, mais le lieu de culte fut fermé sur ordre de l'empe-

reur Vespasien après la révolte juive de l'an 71. D'après les fouilles, la ville aurait été définitivement abandonnée vers l'an 200 après J.-C., et cette dernière constatation rend l'attribution de notre tessère à cette ville très peu probable.

D'autres villes de ce nom existaient en dehors de l'Égypte (en Syrie et en Turquie), mais l'iconographie de notre tessère est tellement égyptienne³, qu'il ne nous reste que la possibilité de l'attribuer à la capitale du nome Léontopolite, bien que la tête de bélier pose problème, mais il n'est pas exclu que le graveur ait en réalité voulu représenter une tête de lion. Même si les monnaies des nomes et les tessères en plomb sont d'un caractère très différent, la connaissance de l'un est souvent utile pour comprendre l'autre, surtout pour les tessères qui sont en général anépigraphes.

BIBLIOGRAPHIE.

G. Dattari, *Monete Imperiali Greche. Numi Augg. Alexandrini*, Le Caire, 1901.

A. Geissen & W. Weiser, *Katalog Alexandrinischer Keisermünzen der Sammlung des Instituts für Altertumskunde der Universität zu Köln. Band 4. Claudius Gothicus — Bleimünzen*, Opladen, 1983.

J.G. Milne, The Lead Token-coinage of Egypt under the Romans, *NC* 4, VIII (1908), pp. 287-310.

J.G. Milne, Egyptian Lead Tokens, *NC* 5, X (1930), pp. 300-315.

J.G. Milne, *Catalogue of Alexandrian Coins*, Oxford, 1933.

A. Savio, *Catalogo completo della collezione Dattari. Nummi Augg. Alexandrini*, Trieste, 1999.

J. Sheridan, The Nome Coins of Alexandria, another Look, *ANSMN* 33 (1988), pp. 107-109.

(3) La divinité portant sur ou dans les mains des symboles, souvent de caractère animal, mais surtout la reproduction de la Victoire au revers, un élément que l'on retrouve sur un très grand nombre des tessères égyptiennes.



Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3



Fig. 4



Fig. 5



Fig. 6



Fig. 7 (x2)



Fig. 8 (x2)

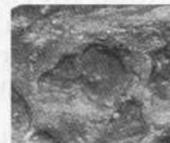


Fig. 9 (x4)

Kristine MAGERMAN en Steven SAERENS – Nieuwe muntvondsten uit het Vlaams-Brabantse Asse

De munten die hier beschreven worden werden allen gevonden door Rudy Van Cutsem in het najaar van 2006 op de percelen waar zich de Gallo-Romeinse nederzetting van Asse bevond.

1. Keltische periode of Romeins noodgeld.

1. NERVII: twijg-potin, 50-30 v. Chr.
VZ: Tak.

KZ: Paard naar rechts.

Keltische potin, Scheers 190 klasse IV, type A, afbeelding n° 683.

Gevonden in het midden van perceel 919 op 5 m van de grens met perceel 918p.

2. NERVII: twijg-potin, 50-30 v. Chr.
VZ: Tak, qua stijl dicht aanleunend bij klasse IV.

KZ: Paard naar links.

Keltische potin, stukje (1/4) afgebroken, Scheers 190 klasse III, type B, afbeelding n° 681.

Gevonden in het midden van perceel 919 op 5 m van de grens met perceel 918p.

2. Romeinse periode.

3. M. SCAVR, P. HVPSAEVUS AED.CVR, Rome, 58 v. Chr.

VZ: Kameel naar rechts met knielende figuur.

KZ: Jupiter in quadriga met teugels in de linkerhand en bliksem in de rechterhand.

Republikeinse denarius (zilver), CRAWFORD 422.

Gevonden in het midden van perceel 899.

4. MARCUS ANTONIUS, Rondtrekend atelier, 32-31 v.Chr.

VZ: Adelaarsstandaard omgeven door 2 standaarden (enkel 1 van de zijstandaarden is zichtbaar).

KZ: Boeg van een galei.

Republikeinse denarius (zilver), slechts fragment van ongeveer 1/3, de rest is afgebroken, Crawford 544.

Gevonden aan de zuidzijde van perceel 899, op de grens met perceel 878.

5. DOMITIANUS, Rome 93-96 n. Chr.

[IMP CA]ES DO[

Gelauwerd hoofd naar rechts.

IMPXXIIICOSXVII[

Minerva naar rechts met schild en speer.

Denarius, zilver, niet exact te determineren, maar het gaat om *RIC* 175, 186 of 197B.

Gevonden op perceel 919, net boven moestuintje.

6. DOMITIANUS, Rome 95-96 n. Chr.

[IMP CA]ES DOMITAVGGGERMPM[

Gelauwerd hoofd naar rechts.

IMPXXIIICOSXVII[

Minerva naar rechts met schild en speer.

Denarius, zilver, niet exact te determineren, maar het gaat om *RIC* 186 of 197B.

Gevonden op perceel 918p.

7. ANTONINUS PIUS, Rome, 153 n. Chr.

AN[TONI]NVS AVG P[IV]SPTRPX-VI

Gelauwerd hoofd naar rechts.

COS IIII

Annona naar links, rechts schip met modius.

Denarius, zilver, *RIC* 221.

Gevonden op de grens van perceel 904 (onderzijde) met perceel 919.

8. ANTONINUS PIUS, vervalsing.

ANTONINVS PIVS AVG

]MVSSA[

Denarius, geplaatste koperen plaat.

Barbaarse stijl, zeker een imitatie.

Gevonden op de grens van perceel 902 en 894b.

9. COMMODUS, Rome, 189-192 n. Chr.

[MCOM]MODANT[AVG BRITT PP]

Gelauwerd hoofd naar rechts

]AVG[

Sestertius, geen verdere determinatie mogelijk.

Gevonden onderaan perceel 919, net ten noorden van het moestuintje.

10. SEPTIMUS SEVERUS, Rome, 197-198 n. Chr.

SEVAVG IMP XI PART

Hoofd naar rechts.

AEQVITA]TIAVGG

Aequitas naar links, houdt schalen en hoorn des overvloeds vast.

Denarius, zilver, *RIC* 122.
Gevonden bovenaan perceel 918p.

11. SEPTIMUS SEVERUS, Laodicea,
202 n. Chr.

[L SEP SEVAVG IMP XI PARTMAX
Hoofd naar rechts.

VOTISDEC[ENNALIBVS].

Denarius, zilver, gebroken, ongeveer
voor de helft bewaard *RIC* 519 of 520.

Gevonden bovenaan perceel 904.

12. ELAGABALUS, (Julia Aquilia),
Rome, 221 n. Chr.

IVLIA AQVILI[A SEVERA]AV[G]

Keizerin naar rechts.

CONC[ORDIA]

Concordia staand naar links, offerend bo-
ven een vlammend altaar.

Denarius, zilver, *RIC* 225.

Gevonden in het midden van perceel
904.

13. GORDIANUS III, vervalsing.

IMP GORDIANVS PI[

Gedrapeerde en van harnas voorziene
buste naar rechts met radiale krans.

[PROVIDE]NTIA AVG N

Providentia staand naar links, houdt ver-
moedelijk een anker vast en een scepter.

Antoninianus, geplateerde koperen
plaat, in twee gebroken. De ruwere af-
werking en de toevoeging van de letter
N doen ons vermoeden dat het hier om
een vervalsing gaat. De munt vertoont
kenmerken van zowel *RIC* 199 (geslagen
in Antiochië) als van *RIC* 150 (geslagen
in Rome).

Gevonden op perceel 918p, bovenkant in
het midden.

**14. CONSTANTINUS II of CON-
STANS**, imitatie.

CON[

Gezicht of buste naar rechts.

Mogelijk TR, gevallen ruiter.

Aes 3 imitatie, 10 mm op 12 mm, FEL
TEMP REPARATIO-reeks. Het stuk
vertoont duidelijk barbaarse kenmerken.
De TR zou kunnen verwijzen dat het ori-
gineel een stuk uit Trier was. In dat ge-
val is de munt ergens te dateren tussen
350 en 358 n. Chr.

Gevonden op de grens van de percelen
900 en 904.

15. Onbepaald Romeins

ILLIO AVG

Buste met stralenkrans naar rechts.

Volledig afgesleten.

Antoninianus, geplateerd koperen plaat-
je, zilver bijna volledig weg. Niet meer te
determineren.

Gevonden op perceel 903, ter hoogte van
905p10.

16. Onbepaald Romeins.

Klein fragment, ongeveer van 1/5 van
een zilveren *denarius* of *antoninianus*.

Het fragment is te klein om iets te her-
kennen op de voor- of keerzijde.

Gevonden op perceel 918p, kort bij de
standplaats voor landbouwvoertuigen.

3. Middeleeuwse periode.



17. GENT: denier, aanvang 1208-1225,
einde 1253 n. Chr.

G/A/II/T, kruis dat munt in 4 segmenten
verdeelt, met in elk segment een letter.

Geen tekst meer te lezen, een gehelmd
hoofd met achter het hoofd een cirkel
met vermoedelijk een punt in.

Denier, zilver, onzekere determinatie
door slijtage van de keerzijde. GHYS-
SENS 308, 311, 314 of 316 moet zijn.

Als op de keerzijde na het hoofd een ge-
punte ring voorkomt moet het dan
GHYSSENS nr. 314 (Haeck 188 zie
hiervoor Aimé HAECK, *De munten van de
graven van Vlaanderen, Deel I*, Brussel
1973) zijn want de andere nummers ver-
tonen allemaal een ringetje zonder
punt.¹ Gevonden in het midden van per-
ceel 899.

(1) Met dank aan de heer Haeck voor de hulp
bij de determinatie.

Jean-Claude THIRY - Un tiers de sou d'or mérovingien frappé à Dinant (Belgique)

La découverte d'une monnaie mérovingienne émise par un atelier mosan est un événement assez exceptionnel. Nous présentons dans cet article un *triens* d'or frappé à Dinant qui est parmi les ateliers mosans celui dont les témoignages monétaires sont les plus rares.

Le recensement le plus récent comporte au total 13 spécimens pour 7 types distincts.¹

Six monétaires ont été répertoriés, Haroaldus (Meert 1,2), patronyme lacunaire et non identifiable (Meert 3), Amerinus (Meert 4, 5, 6), Carifridus (Meert 9) Abolinus (Meert 10,11, 12) et Bertomarus (Meert 13).

La signature de ces fonctionnaires ou fermiers garantissait le poids et l'aloi du numéraire. Il semble que la typologie de la production dinantaise parte d'un même type, celui d'Haroaldus qui aurait dégénéré au cours des quarante années d'activité de l'atelier.

DEONANTI

Av. DEONANTI

Buste, diadémé, perlé et cuirassé (?)² à droite, un lemnisque formé par deux globules descend sur la nuque.

(1) G. DEPEYROT, *Le Numéraire Mérovingien, l'Age d'Or II, les Ateliers Septentrionaux*, Collection Moneta, Wetteren 1998, pp. 28-29, pl.7 et pl. I; C. MEERT, Les monnaies mérovingiennes de l'atelier de Dinant, *RBN, tome CVI — 1980*, pp. 267-284. En réalité, G. Depeyrot cite 16 exemplaires mais pour son type 4, Namur 1,15 g fait double emploi avec Bruxelles 64, 1,15 g de même que son type 6, Bruxelles 1,32 g et Bruxelles 62, 1.32 g ne font qu'un seul spécimen.

Nous remercions Alain Fossion du Musée Archéologique de Namur et Johan van Heesch du Cabinet des Médailles de Bruxelles pour les précisions qu'ils nous ont fournies à ce sujet.

(2) C. MEERT, *op. cit.*, p. 283 y voit plutôt un manteau.

Les cheveux sont parallèlement hérissés, les lèvres sont figurées par deux globules reliés verticalement tandis que le tronc proprement dit comprend onze globules disposés en quatre rangées, afin semble-t-il de simuler une cuirasse.

Rv. ABOLINO

Croix latine posée sur un degré, en dessous, un globule de grosse taille entouré de cinq plus petits disposés en demi-cercle.

ABOLINO

Or jaune pâle: 1,23 g, 2 h. Fig. 1.

Réf.: Prou³ 1212, pl. XX, 12; Depeyrot 2; Meert 10.

Deux exemplaires de ce type ont été répertoriés actuellement, l'un conservé au Münzkabinett de Berlin⁴ (fig. 2), l'autre au Cabinet des Médailles de Paris⁵ (fig. 3).

Le Cabinet des Médailles de Bruxelles possède 3 spécimens de Dinant (Meert 1, 5, 7)⁶ tout comme le Musée Archéologique de Namur (Meert 4, 6, 9).

Comme c'est souvent le cas pour ces séries rares, les exemplaires sont liés par la même paire de coins, élément important qui démontre que ces *trientes* étaient déjà à l'époque frappés en quantité relativement limitée.

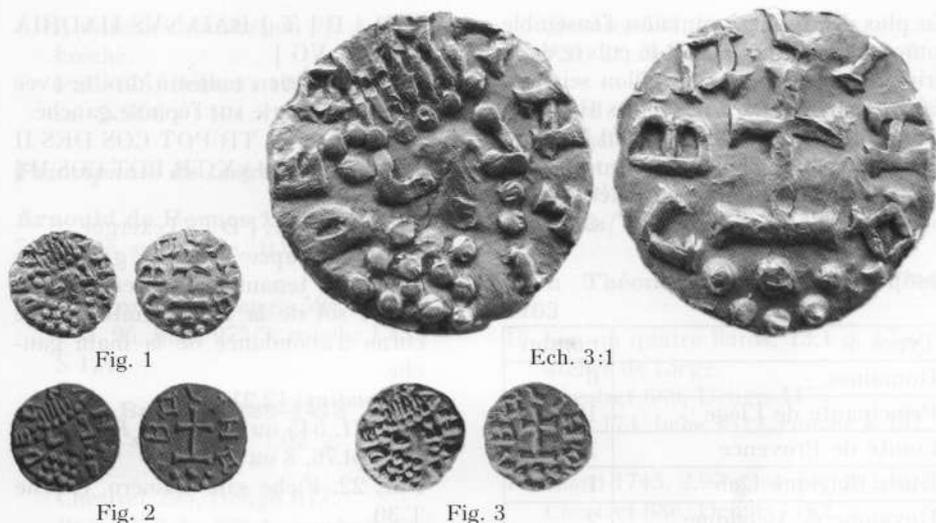
Du point de vue pondéral, notre exemplaire avec 1,23 g se situe tout à fait dans la norme des deux autres, 1,24 g (CMB) et 1,28 g (Berlin). Cet élément indique une grande rigueur dans le respect de la taille puisque l'étendue de 0,05 g repré-

(3) M. PROU, *Catalogue des monnaies Françaises de la Bibliothèque Nationale, Les monnaies Mérovingiennes*, Paris 1896.

(4) Staatliche Museum à Berlin, Münzkabinett (ex-coll. Rühle von Lilienstern); *RN 1840*, p. 107, n° 27, pl. VI; BELFORT 1727.

(5) Ex-coll. d'Amécourt 372, *BN 1887*, p. 433; *RN*, 1890, p. 209 n° 372; Belfort 1728; Prou 1212, C. MEERT, *op. cit.*, 11, G. DEPEYROT, *op. cit.*, 20-2A, p. 28.

(6) H. VANHOUDT, *De Merovingische Munten in het Penningkabinet van de Koninklijke Bibliotheek te Brussel*, *RBN 1982*, pp. 118-120, n° 62, 63, 64, pl. IX.



sente un écart d'un peu moins de 4% entre les valeurs extrêmes.

La datation de la monnaie peut se faire à partir de deux éléments qui sont d'une part le lieu d'émission et d'autre part la référence à un *monetarius* ou fonctionnaire⁷ chargé de la frappe des espèces. Sur le monnayage mérovingien, le nom de l'emplacement de l'atelier apparaît vers 560; celui des monétaires, sous le règne de Sigebert Ier (561-575).

Ouvert vers 645⁸, l'atelier de Dinant commence par frapper un *trientes*⁹, imité d'un sou de l'atelier de Huy¹⁰, et ce sous le contrôle du *monetarius* Haroaldus dont le nom est repris au nominatif. Par contre, les quatre fonctionnaires suivants, Carifridus, Amerinus, Abolinus et Bertomarus signent leur nom à l'ablatif, forme grammaticale qui sera également adoptée à Namur, Huy et Maastricht. La fermeture de l'atelier de Dinant daterait de *ca.* 685 car elle précède de peu le transfert du monétaire Madelinus de Maastricht vers Duurstede en 689.

(7) C. MEERT, *op. cit.* p. 277; J.-M. DOYEN, Les ateliers et la circulation monétaires dans l'Entre-Sambre-et-Meuse de la fin du IV^{ème} siècle à l'an mil, *La Principauté de Chimay 1486-1986*, Bruxelles, 1986, pp. 85-90, plus spécialement p.86-87.

C. MEERT, *op. cit.*, p. 273.

(9) *RN 1850*, pl. I, 8, Belfort 1726.

(10) M. PROU, *op. cit.*, 1199.

Or, Abolinus, le monétaire qui a signé notre exemplaire frappe à Dinant des *trientes* du même type que ceux émis à Maastricht par Madelinus.

Par conséquent l'activité d'Abolinus se situe avant 689, date qui en constitue le *terminus ante quem*. On peut donc estimer que le *trients* qui fait l'objet de cet article fut frappé vers 680.

Jean-Claude THIRY — Monnaies romaines trouvées lors des fouilles de la place Saint-Lambert à Liège¹.

Lors de fouilles de la Place St-Lambert à Liège, 29 monnaies ou objets monétiformes ont été mis au jour². Nous avons reçu les monnaies romaines (6 exemplaires) ou ce qui y ressemblait (2 spécimens) pour identification. Elles n'ont pas été photographiées, leur état de conservation étant par trop fruste. Les autres monnaies (que nous n'avons pas vues) ont été déterminées par Hubert Frère³.

(1) Nos vifs remerciements au Professeur Marcel Otte, directeur des fouilles de la Place St-Lambert, qui nous a autorisé à publier cet ensemble.

(2) La liste date de 1998.

(3) † Maître de conférences émérite aux Universités de Louvain - la - Neuve (UCL) et de Liège (ULg).

En plus des bronzes romains, l'ensemble comprenait dix monnaies de cuivre de la Principauté de Liège, un billon seigneurial français, un liard des Etats Belgique Unis et deux cuivres de Léopold I. Parmi les indéterminées, l'inventaire mentionne des fragments de témoins monétaires du moyen-âge flamand et du XV^e siècle.

Composition de l'ensemble.

Types	nombre
Romaines	6
Principauté de Liège	10
Comté de Provence	1
Etats Belgique Unis	1
Royaume de Belgique	2
Indéterminées	8
Objet monétiforme	1
Total	29

Empire Romain

- TRAJAN**, Chypre ou Antioche, 115 — 116.
[IMP CAES NER TRA] IANO OPTIM [O AVG GERM]
Tête radiée à droite, l'égide sur l'épaule droite (traces).
[DAC PARTHICO P M TR POT XX COS VI PP]
S / C dans une couronne de lauriers.
As: 6,07 g; ?
RIC II 648 (Rome), pl. XII, 208.
BMC III 1090, pl. 45, 2.
PSL 287, fiche 2274, couche M 251 S 104/114.
- HADRIEN**, Rome, 119 — 138.
[HADR] IANVS [AVG COS III PP] ?
Tête aurée à droite, un pan de draperie sur l'épaule gauche.
[FELICITAS AVG]
Felicitas debout à gauche tenant un long caducée vertical de la main gauche et une branche de la main droite
Sesterce: 24,61 g; 5.
RIC 750 (?), *BMC* 1499 (?).
PSL 279, fiche 2651, couche « Romain » S 123.
- HADRIEN**, Rome, 3^{ème} émission de 117 ou 2^{ème} émission de 118.

[IM] P [T] RAIANVS HADRIA
[NVS AVG]

Tête d'Hadrien radiée à droite, avec pan de draperie sur l'épaule gauche.

[PONT MAX TR POT COS DES II] ou [PONT MAX TR POT COS II]
[S / C]

[F] ORT RE [D] à l'exergue.

Fortuna drapée assise à g. sur un siège bas, tenant un gouvernail posé sur le sol de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

Dupondius: 12,21 g; 6.

RIC II, 545 ou *RIC* 557, *BMC III*, 1116 pl.76, 8 ou 1142.

PSL 22, Fiche sans numéro, couche T 30.

- ANTONIN LE PIEUX**, Rome, 143-144.

ANTONINVS AVG PI — VS [PP TR P COS] III

Tête aurée à droite

S / C, [ITALIA] à l'exergue.

Italia tourelée, drapée, assise à gauche sur un globe étoilé, tenant une corne d'abondance de la main droite et un sceptre presque vertical de la main gauche.

Sesterce: 19,10 g; 1.

RIC III, 746, *BMC IV*, 1643.

PSL 168, fiche 1429, couche « Romain » S 127.

- MARC-AURÈLE César sous ANTONIN LE PIEUX**, Rome, 140-144.

[AVRELIVS CAESAR AVG PII F COS]

Tête jeune, nue, à droite.

[IVVENTAS] S / [C]

Iuventas drapée debout à gauche, versant de l'encens sur un *candelabrum* de la main droite et tenant une patère de la main gauche.

As: 8,46 g; 5.30.

RIC III, 1238, *BMC IV* (Antonin le Pieux), 1407, pl. 34, 1.

PSL 241, fiche 2230, couche sans indication.

- EMPEREUR INDÉTERMINÉ**, vers 275.

Tête radiée à droite, légende illisible
Revers illisible.

Antoninien (imitation ?), 1,71 g. é-bréché.
PSL 175, fiche Fi 175, couche « Es-sai NSCC » / 104.

Principauté de Liège

Arnould de Hornes 1378-1390

7. Brûlé sans date, 0,94 g, atelier de Liège.
Chestret 272⁴, Dengis 594⁵.
PSL 96, fiche 973/3, couche L43 / S 124.

Jean de Bavière 1389-1418

8. Brûlé sans date, 1,02 g, atelier de Liège.
Chestret 295, Dengis 617.
PSL 93, fiche 973/1, couche L43 / S 124.

Ernest de Bavière 1581-1612

9. Liard sans date, 3,41 g (déformé), atelier de Maaseik.
Chestret 571, Dengis 994.
PSL 180⁶, fiche 1567/1, couche ?
10. Liard 1611, 3,70 g, atelier de Liège.
Chestret 566, Dengis 978.
PSL 180, fiche 1567/3, couche ?
11. Liard sans date⁷ La liste reprend la date de 1612., 4,27 g, atelier de Liège
Chestret 565, Dengis 979.
PSL 180, fiche 1567/4, couche ?

Ferdinand de Bavière 1612-1650

12. Liard, 1614, 3,71 g, atelier de Liège.
Chestret 613, Dengis 1048.
PSL 180, fiche 1567/2, couche ?

Maximilien-Henri de Bavière 1650-1688

13. Liard sans date, 4,01 g, atelier de Hasselt.

(4) J. DE CHESTRET DE HANEFFE, *Numismatique de la principauté de Liège et de ses dépendances (Bouillon, Looz) depuis leur annexion*, Bruxelles, supplément, Liège 1900.

(5) J.-L. DENGIS, *Les monnaies de la principauté de Liège, III. De Gérard de Groesbeek au rattachement à la France (1564-1794)*, Moneta 55, Wetteren, 2006; abrégé en Dgs.

(6) Les liards n° 3, 4, 5, 6 portent toute la référence PSL 180.

(7) La liste reprend la date de 1612.

Chestret 644, Dengis 1107.
PSL 21, fiche « fugace », couche ?

14. Liard sans date, 3,99 g, atelier de Hasselt.
Chestret 644, Dengis 1107,
PSL 310, fiche 4882 / 1, couche T338 / L233 / TR. SUD.

Jean Théodore de Bavière 1744-1763

15. Sou ou quatre liards, 13,1 g, 1750 ?, atelier de Liège.
Chestret 689, Dengis 1175.
PSL 174, fiche 1512, couche S 157.
16. Liard 1745, 2,97 g, atelier de Liège.
Chestret 686, Dengis 1162.
PSL 248, fiche 2474, couche RN / NORD.

Comté de Provence

Louis et Jeanne 1347 - 1382

17. Petit sol couronné en billon, sans date, 0,36 g.
PA⁸ 4037, pl. XCI, 6.
PSL 95, fiche 973 / 2, couche L43 / S 124

Etats Belgique Unis (1790)

18. Double liard 1790, 6,67 g, atelier de Bruxelles.
De Witte⁹, 1161, pl. LXXXIV.
PSL 249, fiche 2478, couche ?

Royaume de Belgique

Léopold I 1831 - 1865

19. 2 centimes 1844, 3,85 g.
De Mey¹⁰ 78A, Morin¹¹ 87.
PSL 216, fiche 1993, couche contemporaine.

20. 1 centime 1845, 1,75 g.
De Mey 79B, Morin 112
PSL 20, fiche « fugace », couche ?

(8) F. POEY D'AVANT, *Monnaies Féodales de France*, Tome II, Paris 1860.

(9) A. DE WITTE, *Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de brabant et marquis du saint Empire Romain, tome troisième*, Anvers, 1899.

(10) J. DE MEY et G. PAUWELS, *Les Monnaies de Belgique (1790-1999)*, Wetteren.

(11) F. MORIN, *Catalogue des monnaies belges*, Anvers s.d.

Monnaies non déterminées

21. Brûlé XV^e s. 0,87 g.
PSL 43, fiche 186, couche S 105 / 106.
22. Fragment indéterminable, 0,37 g.
PSL 45, fiche 299, couche S 105 / 106.
23. Denier flamand ébréché, 0,32 g.
PSL 60, fiche 504/1, couche S 114.
24. Denier flamand ébréché, 0,32 g.
PSL 60 (*sic !*), fiche 504/2, couche S 114.
La description semble faire double - emploi avec le denier n° 23.
25. Denier tournois ébréché, 0,20 g.
PSL 60 (*sic !*), fiche 504/3, couche S 114.
26. Monnaie du XV^e s indéterminée, 1,34 g.
PSL 309, fiche 4880, couche « remblai cent. ».
27. Monnaie indéterminée, 1,36 g.
PSL 47, fiche 354, couche Fi 354 pr. NSC
28. Deux fragments indéterminés, 0,79 g.
PSL + 310 (*sic !*), fiche 4882 / 2.
29. PSL 136, fiche 1153, couche L88 / C1 / S 124.
0,36 g.
Cet objet n'est pas une monnaie.

TROUVAILLES

BOLLAND (arr. Verviers)

Trouvaille dans une pâture, en dehors de tout contexte archéologique, d'une bourse contenant des monnaies liégeoises.

1. Ernest ou Ferdinand de Bavière, demi-liard indéterminé, fruste.
2. Maximilien Henri de Bavière, liard Hasselt; Dengis (en abrégé: Dgs.) 1107; 2,42 g.
3. Joseph-Clément de Bavière, liard 1722 Liège; Dgs.1140; 2,31 g.
4. Joseph-Clément de Bavière, liard 1723 Liège; Dgs.1140; 3,66 g.

5. Georges-Louis de Berghes, liard 1726 Liège; Dgs.1152; 3,38 g.
6. Jean Théodore de Bavière, liard 1745 Liège; Dgs.1162; 3,04 g.
7. Jean Théodore de Bavière, liard 1745 Liège; Dgs.1165; 3,45 g.
8. Jean Théodore de Bavière, liard 1745 Liège; Dgs.1166; 3,48 g.
9. Jean Théodore de Bavière, liard 1746 Liège; Dgs.1166; 3,53 g.
- 10-11. Jean Théodore de Bavière, liard 1746 Liège; Dgs.1165; 3,15 — 3,32 g.
- 12-15. Jean Théodore de Bavière, liard 1750 Liège; Dgs.1180; 3,01 - 3,22 - 3,58 - 3,62 g.

Jean-Luc DENGIS

EMBOURG (province de Liège).

Trouvaille faite en dehors de tout contexte archéologique. Il doit s'agir d'une bourse perdue découverte dans le bois de la Hazette, au pied d'un gros chêne. Elle se compose de 14 liards en cuivre. La monnaie la plus récente est un liard de Charles II frappé en 1695 pour la Flandre.

Principauté épiscopale de Liège

Ernest de Bavière 1581-1612

1. Liard Maaseik, Dgs.992B, 1 exemplaire: 3,26 g.
- Maximilien-Henri de Bavière 1650-1688
2. Liard Hasselt, Dgs.1109, 1 exemplaire: 2,58 g.
3. Liard Hasselt, Dgs.1107 type 1A, 1 exemplaire: 2,93 g.
4. Liard Hasselt, Dgs.1107 type 1B; 4 exemplaires: 2,75 (fragment) - 3,30 - 3,73 - 4,29 g.
5. Liard Hasselt, Dgs.1107 type 2A: 4 exemplaires: 2,14 - 2,51 - 2,56 - 3,33 g.
- Jean-Louis d'Elderden 1688-1694
6. Liard Liège, Dgs.1126, 1 exemplaire: 3,29 g.

Duché de Brabant

Charles II 1665-1700

7. Liard 169? atelier?, Van Gelder-Hoc 356-1b ou 2b, 1 exemplaire: 3,15 g.

Comté de Flandre

Charles II 1665-1700

8. Liard 1695 Bruges, Van Gelder-Hoc 356-4b, 1 exemplaire: 3,55 g.

Jean-Luc DENGIS

ORTHO, Cheslain (arr. Marche-en-Famenne, Luxembourg)

Au cours des années 1958 et 1959, plusieurs sondages furent effectués sur le site¹². Les travaux permirent de préciser le tracé de l'enceinte, de dresser le plan du système défensif de l'entrée et d'identifier quelques constructions à l'intérieur du rempart. Les monnaies recueillies en surface sur le site, en 2007, confirment la datation proposée à l'issue de la première campagne de fouilles; IV^e et début du V^e siècle.

Ce refuge semble avoir été destiné à la protection de la population rurale locale et ne semble pas avoir eu une fonction militaire¹³. Après la période gallo-romaine, le site a été à nouveau occupé pendant l'époque carolingienne¹⁴.

Sur le site du refuge, à l'extérieur de l'enceinte, trouvaille en surface.

1. **MAGNENCE**, Trèves, type FELICITAS REIPUBLICAE A/TRS, *maiorina* Bastien 25

2. **CONSTANCE GALLE**, atelier indéterminé, FEL TEMP REPARATIO, *aes* 3, probablement C.14

3. **CONSTANS**, Antioche, GLORIA EXERCITVS, SMANI, *nummus* C.53

4. **CONSTANCE II**, atelier indéterminé, GLORIA EXERCITVS (1 enseigne), *nummus*.

5-10. *Aes* 4 non identifiables

11. **CHARLES LE CHAUVÉ**, fragment de denier du 2^e type, atelier indéterminé; Frère p. 29.

Jean-Luc DENGIS

GOUVY, Sterpigny, manoir de (arr. Bastogne, prov. Luxembourg).

Découvertes vers 1850 lors de travaux de terrassement dans les caves (avec les traces d'une forge).

(12) Type similaire sur les monnaies d'or avec le type de l'Ister où le Romain foule un Barbare vaincu.

(13) J. MERTENS & H. REMY, *Le cheslain...*, p. 46-47.

(14) J. MERTENS & H. REMY, *Le cheslain...*, p. 32 n° 61: céramique d'époque carolingienne.

1. **AUGUSTE et AGRIPPA**, Nîmes, *dupondius* en orichalque, classe I. Non pesé (pièce corrodée après un séjour en rivière); 25,7 mm.

2. **POSTUME**, Cologne, antoninien; RIC 320.

3. **FLANDRE**, Philippe le Beau, patard; GH.120-5.

4. **NAMUR**, Philippe le Beau, patard; GH.120-7.

Jean-Luc DENGIS

VIELSALM, Commanster, Vieux Château (arr. Bastogne)

Monnaies trouvées lors de travaux de rénovation au Vieux Château, maison de l'ancien échevin du comté de Salm.

1. Stavelot, Christophe de Manderscheidt, daler 1567 Horion; Dgs.18; 28,77 g; 41,2 mm; 6 h.

2. Stavelot, Christophe de Manderscheidt, daler 1570 Pousseur; Dgs.22; 28,93 g; 42,5 mm; 01 h.

Jean-Luc DENGIS

RECENSION

BOB FORREST, *An introduction to Religious Medals*, Numismatics International Publications, Dallas, 2004 (2008), A4, 211 p., nombreuses illustrations au trait, prix: 45 euro + frais d'envoi)*.

Après la lecture du livre de Robert Forrest sur les médailles religieuses, je tiens à faire remarquer que jamais je n'ai eu l'occasion de lire un livre aussi attrayant, décrivant un sujet peu connu des collectionneurs comme des numismates.

Comme le titre l'indique, il s'agit ici d'une simple introduction sur le sujet, et non un recueil de médailles religieuses. Nous remarquons que le sujet a été traité d'une façon systématique, subdivisé en 36 chapitres décrivant un grand nombre de localités de pèlerinage et lieux de culte d'Europe. Toutes les abréviations sont expliquées; elles sont suivies par une importante bibliographie, et par un

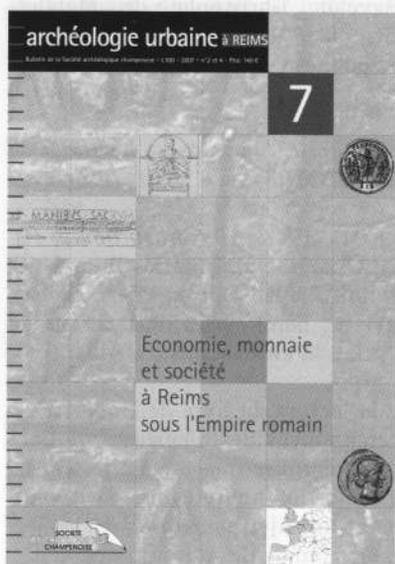
* Les commandes peuvent être transmises à la Rédaction, qui fera suivre.

glossaire classé par ordre alphabétique facilitant la recherche. L'index permet de retrouver facilement une localité qui est décrite d'une façon succincte, mais de compréhension très aisée. De même la légende de chaque médaille est décrite d'une façon alphabétique, facilitant de cette façon la recherche d'un objet précis. En fait, cette introduction sur ces médailles permettra une meilleure approche sur le sujet, et donnera je l'espère un nouvel élan pour ce qui à longtempes été décrié, mais qui représente au mieux la vie dévotionnelle des gens. C'est aussi dire que ce genre de livre doit être la base des études futures sur le sujet, car il

englobe pratiquement l'ensemble des pays ayant sur leur territoire un passé religieux, dont ces médailles sont finalement les meilleurs témoins. L'ouvrage ne compte pas moins de 211 pages, accompagnées de nombreuses figures, toutes effectuées au trait. Grâce à cette illustration abondante et soignée, fruit d'un long travail, ce livre pourra offrir autant de plaisir aux nouveaux lecteurs que j'en ai eu moi-même en parcourant cet ouvrage qui deviendra fondamental et sera sans nul doute à la base de nouvelles études sur les médailles religieuses.

André VAN ROY

Nous avons le plaisir de vous annoncer la sortie de presse du 7^{ème} volume de la série « *Archéologie urbaine à Reims* », collection dirigée par Robert NEISS.



Jean-Marc DOYEN

Economie, monnaie et société à Reims sous l'Empire romain. Recherches sur la circulation monétaire en Gaule septentrionale intérieure.

Préface de Michel AMANDRY,
 Directeur du Département des Monnaies,
 Médailles et Antiques de la
 Bibliothèque nationale de France.

Un fort volume in 4° (21 x 30 cm), sous reliure cartonnée, de 624 pages en quadrichromie, comprenant 311 figures dans le texte, 199 tableaux, cartes et graphiques, et plus de 1500 monnaies illustrées en couleur. Résumés en anglais, allemand et espagnol.

Prix: 140 € + port.

Les commandes doivent être adressées à la Société Archéologique Champenoise, Maison de la Vie associative, boîte 48, 122^{bis} rue du Barbâtre, F-51100 Reims, ou par email: contact@sac.asso.fr

Yvon KENIS

(1926-2008)

C'est avec stupeur que nous avons appris le décès inopiné du docteur Kenis, le 2 janvier 2008 : il avait assisté à notre réunion de décembre, apparemment en bonne santé. Yvon Kenis s'était spécialisé en oncologie et il fut cofondateur de l'Institut Bordet. Dans les années 60, le cancer paraissait encore incurable; le docteur Kenis s'est livré à la recherche en biochimie et en radioactivité: les premiers résultats furent encourageants, mais pendant de nombreuses années, il connut une vie professionnelle à la fois passionnante et pénible: l'institut Bordet accueillait une majorité de malades en phase terminale.

Yvon comprit très vite qu'il ne pouvait garder un équilibre mental que par des loisirs agréables et enrichissants, il se tourna vers l'histoire et la numismatique: il jugeait que notre pays avait vécu la plus belle période de son histoire sous le régime autrichien et il admirait Marie-Thérèse et son beau-frère, Charles de Lorraine, notre gouverneur, il ne mésestimait pas Joseph II.

Yvon Kenis adhéra au Cercle d'Études Numismatiques en 1974 et à la Société Royale en 1978. On se souviendra de la conférence qu'il nous donna sur Charles de Cobenzl, ministre plénipotentiaire de Marie-Thérèse, à Bruxelles; une autre au sujet des Collèges thérésiens. Le lieu nous manque pour énumérer les nombreux articles qu'il publia dans diverses revues; nous citerons particulièrement celui qu'il consacra au médaille Van Berckel dans *The Medal*, 13 (autumn 1988), sa participation à l'ouvrage sur *Le XVIII^e siècle dans le palais de Charles de Lorraine*, Turnhout, 2000, et, bien entendu, sa grande synthèse, le *Catalogue des médailles et jetons des Pays-Bas autrichiens (1714-1794)*, Bruxelles, 2000.

C'est un important numismate que nous perdons, et un grand ami.

Pierre COCKSHAW

(Bruxelles 1938-2008)

Pierre Cockshaw, décédé le 15 mars 2008, était professeur honoraire à l'Université Libre de Bruxelles où il avait obtenu sa licence en philologie romane en 1961 et son doctorat en Histoire (médiévale) en 1975.

Il fut de 1992 à 2002 conservateur en chef de la Bibliothèque Royale de Belgique où il était entré en 1962 comme assistant au Centre d'Archéologie et d'Histoire du Livre.

Archiviste, il s'intéressa moins aux lois et aux traités qu'aux comptes généraux et aux problèmes de trésorerie, bref à la numismatique : parmi la centaine de livres et d'articles qu'on lui trouve en bibliographie, une trentaine sont d'ailleurs purement numismatiques.

Dès 1970, il fit partie du conseil d'administration du Cercle d'Études Numismatiques dont il fut président en 1972 et 1973 ; il resta membre actif du CEN jusqu'à la fin de sa vie.

Pierre Cockshaw était membre de nombreuses sociétés savantes, parmi lesquelles la Société Royale de Numismatique de Belgique, dont il fut président en 1999.

Malgré ses titres, monsieur Cockshaw avait peu souci du protocole et restait modeste comme les grands savants qui savent qu'ils ne savent le tout de rien. Ses collaborateurs et ses collègues étaient ses amis, il était à la fois respecté et aimé pour son ouverture d'esprit et sa gentillesse : il donnait des conseils plutôt que des ordres et il ne jugeait indigne de son attention aucune collection, aucune recherche, aucune notice.

Pierre Cockshaw était membre de l'Académie Royale de Belgique et chevalier de la Légion d'Honneur.

Son souvenir restera impérissable.